

APERÇU COMMERCIAL ET ÉCONOMIQUE

Les relations canado-philippines sont solides et en pleine croissance. Les deux pays entretiennent des liens dans une foule de domaines liés à la politique, à l'immigration, au commerce et au développement. Les relations entre le Canada et les Philippines se sont améliorées lors de l'accession au pouvoir du président Aquino, en 1986, et se sont raffermies depuis grâce à la participation active du Canada dans l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANSEA). Les échanges commerciaux entre le Canada et les Philippines ont plus que triplé depuis 1985, atteignant 578 millions de dollars en 1993. Les exportations canadiennes vers les Philippines sont passées de 46 millions à 193 millions de dollars pendant la même période, les importations grimpant de 109 millions à 385 millions.

L'économie philippine a crû de façon sporadique à compter du milieu des années 70, tirant souvent de l'arrière par rapport à celles des autres pays de la région de l'ANSEA. L'administration Aquino est parvenue à rétablir un peu la confiance du secteur privé et des pays étrangers à l'égard de l'économie. Les investissements directs canadiens se situent à 90 millions de dollars, ce qui fait du Canada le 15^e plus important investisseur aux Philippines. Les principaux investisseurs canadiens sont Sun Life (depuis plus de 100 ans), la Banque Scotia (participation de 40 p. 100 dans la *Solid Bank*), Placer Dome (Mar Copper) et B.C. Packers Limited dont les exploitations, aux Philippines, sont centrées sur la conserverie du thon.

Le changement en douceur de gouvernement, en 1992, de même que l'appui démontré par la nouvelle administration à l'égard de la libéralisation entreprise au chapitre des importations ont contribué à renforcer le climat de confiance au sein des milieux d'affaires philippins. Les nouveaux investissements, aux Philippines, ont été centrés sur les mines, l'agro-alimentaire et les produits de consommation, mais ce pays n'est pas prioritaire parmi les pays visés par les investisseurs canadiens. Le gouvernement philippin offre des mesures incitatives aux entreprises engagées dans les domaines d'activités ciblés par le Conseil d'investissement des Philippines, dont diverses exemptions fiscales, de l'aide financière et technique ainsi que d'autres mesures d'exemptions fiscales comme les privilèges accordés aux pionniers.

Les exportations canadiennes vers les Philippines ont été dominées par les produits agricoles et les produits tirés des ressources naturelles. La *Economic Development Corporation (EDC)* et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) appuient les relations établies entre le Canada et les Philippines en matière de commerce et d'investissement depuis 1986. Par suite de l'arrivée au pouvoir du président Ramos, en 1992, et de l'engagement que celui-ci a démontré envers la réforme économique, les exportateurs canadiens manifestent un intérêt croissant à l'égard d'initiatives touchant les Philippines.

Il existe des possibilités en ce qui a trait au poisson et aux fruits de mer, en particulier dans le secteur agro-alimentaire. La part totale du Canada, en ce qui a trait aux importations philippines de tous produits, ne représente que 1,2 p. 100 des besoins globaux. Les échanges commerciaux entre le Canada et les Philippines sont réalisés en fonction des dispositions de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT); les Philippines bénéficient du Tarif de préférence général (TPG) du Canada.

Aux Philippines, l'importation du poisson, tant frais que congelé, est effectuée surtout par le biais de conserveries locales. Pour pénétrer ce marché, les exportateurs canadiens de poisson et de fruits de mer auraient donc tout avantage à conclure des ententes avec des conserveries philippines.